

15 octobre 1982 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, avec les journalistes, à l'occasion de la visite du camp militaire de Canjuers, vendredi 15 octobre 1982.

LE PRESIDENT.- Vous avez participé comme moi à cette matinée et j'ai pu observer et rencontrer un certain nombre d'entre vous. Vous savez de quoi a été composé notre emploi du temps et je me dispenserai d'une présentation préliminaire à ce rapide entretien avec la presse. Je crois qu'il est préférable que vous me disiez vous-mêmes ce qui vous vient à l'esprit.

- Je me contenterai donc d'indiquer pour l'instant que je suis venu à Canjuers afin de prendre un contact personnel, direct, sur le terrain, c'est le cas de le dire, avec l'armée de terre et je le désirais depuis longtemps et si j'avais des relations naturellement constantes avec les chefs de cette armée, j'avais beaucoup moins approché ceux qui dans les échelons de la hiérarchie représentent la vie, les missions, la composition de notre armée de terre. L'occasion était bonne pour moi de voir cette armée en action, dans ses manœuvres auxquelles vous avez assisté et qui vous ont montré la variété des armements, la capacité des hommes, dans des situations imaginables les plus diverses. L'aspect fiction nécessaire à ces choses n'a pas dans mon esprit altéré l'intérêt des démonstrations qui ont été faites sous nos yeux. J'en ai donc tiré pour ma part d'utiles informations qui ont accru, s'il en était besoin, mais il n'en était pas besoin, ma confiance dans la capacité de l'armée française et particulièrement puisqu'il est question d'elle, de l'armée de terre. Nous avons très peu de temps, ce n'est pas un lieu pour conférence de presse, et puis il ne faut pas donner dans ce genre à longueur de semaine. Cependant vous êtes ici de nombreux journalistes très informés des problèmes propres au domaine militaire, des problèmes de défense et des problèmes stratégiques et il peut vous intéresser de me poser quelques questions.

QUESTION (FR 3).- Monsieur le Président, le budget de l'armée de terre actuellement est un budget semble-t-il d'austérité après la présentation par M. Hernu de ce budget. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- C'est un budget qui fait partie du budget général du pays. Ce budget comme vous le savez comporte un déficit, - je parle du budget général - un déficit qui représente 3 % du Produit Intérieur Brut `PIB`, vous le savez, permettez cette redite, pour bien situer le -cadre de nos conversations. Ce qui veut dire que c'est le déficit, avec celui de la Grande-Bretagne, le plus faible de tous les pays industrialisés. Pour atteindre ce pourcentage réduit, il fallait bien atteindre l'ensemble des budgets particuliers, mais celui des forces armées reste un budget qui permettra en cette année 1983, comme ce fut le cas en 1982, de maintenir toutes les missions et de préserver tous les équilibres. Je crois que les crédits de l'armée de terre ont été accrus d'environ 9,5 %, ce qui situe cette estimation au voisinage du taux d'inflation et de dépréciation de la monnaie en 1981 qui était d'environ 13,5 % et - en 1982 qui pourrait, qui devrait s'achever aux alentours de 10 % et ce qui veut dire que si l'objectif du gouvernement est atteint comme je le souhaite et je le crois - 10 % de différence vous le voyez est faible - grâce à la réussite de l'effort gouvernemental et le taux d'inflation ayant baissé, la hausse des crédits pour l'armée de terre rattrapera pratiquement le taux d'inflation, ce qui veut dire que c'est une situation qui demeure ce qu'elle était. Alors le problème est de savoir comment se répartiront si cela est nécessaire les ajustements de crédits. Pour cela il n'est dans mon esprit qu'une méthode et j'ai chargé le ministre de la défense en relation bien entendu avec l'Etat-maïor de faire la réévaluation de ces

...minime de la défense en relation avec l'ensemble des tâches régaliennes de ces crédits à l'intérieur des forces armées, ce qui veut dire que ce sont les professionnels et en même temps les responsables de la défense qui seront maîtres eux-mêmes de l'utilisation de ce budget. A-partir de là, je crois que sera difficile cette affirmation, à savoir qu'aucune des missions, aucun des équilibres ne seront affectés.\

QUESTION.- (Patrick Lecocq Antenne 2).- Monsieur le Président, l'armée de terre est l'armée qui fait le plus appel à la conscription. M. Mauroy dans son discours devant l'IHEDN `Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale` a annoncé une réforme du service militaire pour les années à venir. Est-ce que les chefs militaires que vous aviez devant vous ce matin vous en ont parlé ?

- LE PRESIDENT.- Les chefs militaires que j'avais avec moi m'ont parlé des missions générales de l'armée, ils m'ont parlé de la capacité, du potentiel, des moyens d'action de la stratégie, mais l'objet de notre rencontre n'était pas de débattre de l'ensemble de la politique militaire. Donc nous n'en avons pas parlé. Mais cette question est quand même posée dans les esprits. Je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit le Premier ministre qui parlait en tant que responsable du gouvernement, bien entendu en accord avec le Président de la République. Je pense que les éventualités qui seront étudiées sur le terrain, d'adaptation du service militaire, devront tenir - compte de la réalité d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'improviser quelque réforme que ce soit. Et l'estimation de la durée du service se fera selon les missions confiées à l'armée autour des idées exprimées par le Premier ministre. Ce service militaire différencié selon les degrés de l'engagement, du volontariat ou de la conscription qui reste la base de nos armées, restera dans-le-cadre de ce qui a été dit par le Premier ministre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous favorable à une diminution des effectifs de l'armée de terre ?

- LE PRESIDENT.- Vous me posez une question qui n'a pas lieu d'être posée. Les effectifs en 1983 dans-le-cadre du budget actuellement en discussion, les effectifs ne seront pas diminués.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quelle est la place du nucléaire dans la défense ?

- LE PRESIDENT.- Elle est éminente, elle est éminente. La force nucléaire française se trouve et se trouvera valorisée par l'effort budgétaire actuel. Il y a un certain nombre de priorités que vous connaissez naturellement et qui doivent nous permettre, d'abord, de rester au-dessus du niveau de crédibilité par comparaison avec les forces des autres grands pays dotés d'une puissance nucléaire. Mais je voudrais insister sur la conception que j'ai de la stratégie de dissuasion. Pendant longtemps, il a semblé que la dissuasion reposait sur la force nucléaire. C'était vrai, à la fois, parce que c'était une novation remarquable, naturellement discutée, qui avec le temps s'est imposée et qui signifiait que la France, disposant de la force nucléaire, était en mesure de provoquer de façon défensive, c'est-à-dire dans une stratégie défensive, et uniquement défensive, chez l'adversaire virtuel, éventuel, des dommages tels que l'enjeu changeait de signification, et que nous dissuadions à l'avance cet adversaire d'engager le combat contre nous. A-partir de là, la notion de dissuasion s'est identifiée à la force nucléaire.

- Mais dans mon esprit la dissuasion ne peut qu'être globale. Et je ne pense pas que l'on puisse séparer dans le raisonnement et dans l'action, la force nucléaire proprement dite d'un certain nombre d'éléments hors desquels elle se trouverait isolée : je pense en-particulier au rôle que doit jouer l'armée de terre. Sa situation géographique, l'effort unique qui est le sien dans-le-cadre de la défense du continent occidental font que le maniement de la force nucléaire de l'armée de terre est intimement associée au maniement stratégique et dissuasif de l'ensemble de nos forces armées. Je ne veux pas étendre cette notion de dissuasion au-delà du raisonnable, mais la crédibilité de la France ne sera maintenue que si nous sommes capables d'intégrer le nucléaire aérien, le nucléaire maritime, j'ajoute qu'il existe, on l'oublie toujours, le nucléaire de l'armée de terre qui, avec l'essentiel des forces de terre, sur ordre du Président de la République, représentent un ensemble de données complémentaires sur lesquelles s'exercera, non pas un jeu dilué, gradué, cela n'est pas permis à la France, mais un jeu de possibilités qui donneraient bien entendu, puisqu'il s'agit de dissuader pour qu'il n'y ait pas la guerre, à la décision du Président de la République, un effet indiscutable. Il ne suffit pas de dire, je veux, il faut que l'adversaire

éventuel sache que cette volonté peut se traduire sur tous les terrains dans une tragique, terrible réalité. Je le répète, bien entendu, pour qu'on ne se méprenne pas sur mes propos, que notre force est purement et par -nature défensive, et que c'est pour ne pas avoir à faire la guerre que nous nous dotons du moyen de la faire pour la gagner.\

QUESTION (Jacques Isnard, Le Monde).- Le journal Herald Tribune de ce matin affirme que vous avez dit à M. Kohl, chancelier ouest-allemand, que la France avait décidé la construction en série de l'arme à neutrons. Je voudrais savoir si cette information du journal Herald Tribune est exacte ?

- LE PRESIDENT.- Herald Tribune est un journal très estimable et à mon avis l'un des plus intéressants qui paraisse en France, parmi tous les autres qui sont aussi intéressants. Mais il n'est pas entré dans le secret des délibérations que j'ai eues avec le chancelier Kohl, car s'il y était entré, il se serait rendu compte que cette information était inexacte. Il prouve même son honnêteté en l'affirmant, puisqu'il affirme quelque chose qu'il ne sait pas. Et j'ai dit son honnêteté parce que s'il avait assisté à cet entretien, il n'aurait pas émis cette affirmation.

- Non, la situation de la France, par-rapport à la bombe à neutrons, est celle, que d'ailleurs M. Isnard vous connaissez fort bien, vous en avez écrit, nous avons continué les études qui nous permettent, dès que l'ordre de fabrication serait donné, de passer à l'exécution. Et je tiens absolument à maintenir cette capacité. Cela a déjà été dit et cela reste vrai. Le pas supplémentaire qui consiste à ordonner la fabrication n'est pas franchi. Je me place dans la situation de pouvoir donner cet ordre avec l'effet d'exécution immédiate.

- Vous me direz, mais pourquoi réservez-vous cet ordre ? Cela dépend de mon estimation. Je ne m'interdis pas d'avoir à le donner, cet ordre. J'estime seulement que dans le cas actuel des choses, des fabrications qui sont ordonnées d'autre part, il n'y a pas d'urgence. Comme vous le savez, puisque vous êtes ici presque tous des journalistes spécialisés dans cet ordre de discussion, il y a une telle évolution technologique dans le domaine qui nous occupe, que déjà les données stratégiques de ces 10 dernières années se modifient, quand ce ne serait que la discussion sur les Pluton `missile` et les Hades. A compter du moment où les Pluton ont une portée, actuelle, de 120 km environ et les portées du Hades seront de 350 km, il suffit de regarder la carte de la géographie, et la géographie commande la stratégie, pour se rendre compte que les données sont fondamentalement changées. J'ai donc besoin de m'entourer de tous les avis nécessaires et le New York Herald Tribune, en annonçant que j'aurais informé le chancelier Kohl d'une décision qui n'est pas prise, a sans doute confondu cet ordre avec la volonté que j'ai de pouvoir le donner, sans être pris de court quant aux délais de fabrication.

- J'ai rencontré le chancelier Kohl pour la première fois l'autre jour `à Paris le 4 octobre`, pour la première fois dans sa fonction nouvelle et dans la mienne. Nous nous voyons dans quelques jours à Bonn `sommet franco - allemand les 21 et 22 octobre`. Nous n'avons pas poussé la discussion sur la stratégie militaire qui au demeurant, même si cela intéresse l'Allemagne `RFA`, je le comprends, c'est un pays avec lequel nous avons et nous aurons des conversations de ce type, mais la France est maîtresse de sa décision dans ce domaine, la force de dissuasion est une force autonome et nationale. Les problèmes qui se posent à l'Allemagne dans-le-cadre du commandement intégré de l'OTAN ne sont pas les mêmes que pour nous.\

QUESTION.- Monsieur le Président, votre seconde visite en trois mois dans le Var met en évidence le département au niveau nucléaire. N'est-ce pas aussi un danger de trop militariser un département ?

- LE PRESIDENT.- Ne m'en veuillez pas de cette coïncidence. Il se trouve que le Var est doté d'un admirable port à Toulon. C'est vrai que dans le département de la Nièvre, il n'y a pas de rade semblable. Quant au camp de Canjuers, on s'aperçoit à quel point il est plus facile d'y évoluer qu'au Larzac. De telle sorte que c'est une coïncidence qui ne doit pas être comprise comme une militarisation du Var particulière. Seulement c'est pour moi une occasion agréable que d'y venir pour la deuxième fois pour un motif touchant à la défense du pays dans ce département accueillant. N'y voyez pas d'autre raison, je ne suis pas assuré d'y venir une troisième fois, cette fois-ci pour observer les armées aériennes. Il y a d'autres lieux en France.

Incriminez le hasard, pas autre chose.\

QUESTION (Charles Villeneuve, Europe 1).- Est-ce que le contingent français des Forces d'assistance rapide envoyé à Beyrouth pourrait être renforcé si le président de la République libanaise vous en faisait la demande pour aider son pays à retrouver sa souveraineté ?

- LE PRESIDENT.- Toutes les éventualités peuvent être retenues. Je verrai d'ailleurs le président du Liban `Amine Gemayel` le 20 octobre. La demande n'en a pas été exprimée, et d'autre part nous agissons dans-un-cadre multinational, même si les troupes françaises qui se trouvent là-bas n'obéissent qu'à un commandement français. Donc c'est une question qui n'est pas posée, je ne peux donc pas y répondre.\

QUESTION (M. Darcourt, Le Figaro).- Au terme de cette visite de l'armée de terre, quelle est votre impression, est-ce que cette armée est en -état de capacité opérationnelle, est-ce qu'elle vous a exprimé à travers ses officiers ses préoccupations particulières ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui frappe précisément c'est la disponibilité de cette armée. C'est une armée en temps de paix même si nous fournissons des contingents dans des pays, c'est le cas du Liban où une guerre civile aux aspects internationaux se déroule. Mais c'est une armée en temps de paix, et il est très difficile à une armée en temps de paix de préserver les vertus guerrières, la disponibilité. Et je suis très frappé et ce n'es t pas la première fois que je le constate, par le contact que j'ai, la relation que j'ai, avec les chefs militaires, et que j'ai eu en-particulier aujourd'hui, ce n'est pas la seule fois, avec les différents éléments de l'armée, depuis la base, l'homme de troupe, jusqu'au général et en passant peut-être en-particulier par les officiers subalternes et supérieurs qui sont restés, qui sont plus que jamais, plus que du temps où je l'ai moi-même vécu - j'ai fait mon service militaire et la guerre - beaucoup plus proches les uns des autres. Je sens d'abord une grande disponibilité, ensuite je sens une grande unité. Ce sont ces deux vertus sur lesquelles est fondée, avec naturellement la qualité de l'armement, la force de l'armée française.\